



VILLE D'ARDRES

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL du 14 février 2018



**CONSEIL MUNICIPAL
DU 14/02/2018**

ORDRE DU JOUR

Approbation du procès-verbal de la réunion du 12 décembre 2017

FINANCES

1. Débat d'Orientation Budgétaire 2018
2. Budget Ville : Décision budgétaire modificative
3. Budget Eau : Décision budgétaire modificative
4. Plan de financement prévisionnel des travaux d'aménagement de la place d'Armes
5. Durée d'amortissement des biens

JEUNESSE

6. Modalités de fonctionnement de l'ALSH été 2018
7. Reconduction du Contrat Enfance Jeunesse avec la CAF

ADMINISTRATION GENERALE

8. Modification de la délibération D17-50 – Acquisition des parcelles AO n°11, 12 et 13
9. Publicité des décisions du maire

L'an deux mille dix-huit, le quatorze février à 18 heures, le Conseil Municipal s'est réuni en séance ordinaire à Ardres, sous la présidence de Monsieur Ludovic LOQUET, Maire, en suite de la convocation du 6 février deux mille dix-huit.

Etaient présents: MM LOQUET Ludovic, COTTREZ Gilles, BONNIERE Sylvie, FOURNIER Lionel, FEYS Frédéric, DEBRIL Laurence, VASSEUR Thérèse, SPRIET Christiane, PREVOST Pierre, BRISSAUD Chantal, DEJONGHE Bruno, THIRARD Edwige, VANDERPOTTE Joël, LABRE Marie-Hélène, NEUVILLE Marie-Claude, DEGRAVE Gilbert, LANNOY Véronique, DUSAUTOIS Nicolas, BOUILLON Bernard, CLEMENT Stéphane, REGNAUT Isabelle, LOOTS Christophe

Excusés avec pouvoir: MORCEL Jean-Jacques, DEKERCK Pierre-Yves, ALEXANDRE Sandra, FRANQUE Véronique qui avaient respectivement donné pouvoir à SPRIET Christiane, Ludovic LOQUET, COTTREZ Gilles, CLEMENT Stéphane

Absent :

Secrétaire de séance : Marie-Claude NEUVILLE

La séance est ouverte à 18 heures.

Il est procédé à l'appel. Le Quorum étant atteint le Conseil a pu valablement délibérer.

Il est soumis à l'approbation du conseil le procès-verbal de la réunion du 12.12.2017.

Aucune remarque n'étant formulée, le procès-verbal de la réunion du 12.12.2017 est approuvé.

FINANCES

D18-01 Débat d'orientation budgétaire 2018

Introduction par le Président sur le rôle du Débat d'Orientation Budgétaire et sur le document présenté. Le format du document se propose d'être une synthèse des contextes international et national pour en venir ensuite aux finances locales d'Ardres.

Présentation par Sylvie BONNIERE.

Conclusion de Ludovic LOQUET. Les investissements sont importants. La perspective de baisse de la charge de la dette de moitié est envisageable d'ici à 7 ans.

Au niveau du contexte national, les dotations ne baissent pas dans l'ensemble (DGF+DSR+DNP). De plus le FPIC est pérennisé.

Beaucoup de subventions importantes permettent aussi de faire des investissements en année N+1, notamment grâce au FCTVA.

Le Président indique qu'il faut voir la construction du budget de façon globale car il s'agit véritablement d'un travail de longue haleine.

L'augmentation des charges de personnel est de moins de 1% par rapport à 2016 malgré le GVT et les augmentations du point d'indice en 2017.

Le 011 est maîtrisé. La charge de la dette est très satisfaisante. Le résultat de fin d'exercice est supérieur à 600.000€

En 2018, il n'y aura pas d'augmentation des taux pour la 11^{ème} année consécutive. Ce sera la proposition qui sera faite au Conseil Municipal.

Pour ce qui concerne les perspectives d'investissement, notons que l'endettement raisonnable enrichit la commune (cadre de vie, services...). Investir permet de valoriser la Ville.

La même volonté anime également la communauté de communes pour le développement et l'attractivité du territoire.

Ce sont bien ces orientations qui ont été présentées dans le cadre de ce rapport.

Adopté à l'unanimité

D18-02 Budget Eau : Décision budgétaire modificative

Adopté à l'unanimité

D18-03 Travaux d'aménagements de la place d'Armes : Plan de financement

Adopté à l'unanimité

D18-04 Budget de la ville : Décision modificative

Monsieur le Maire rappelle que le projet d'aménagement de la Place d'Armes sera présenté en commission plénière la semaine suivante (jeudi 22/02).

Adopté à l'unanimité

D18-05 Durée d'amortissement des biens

Adopté à l'unanimité

JEUNESSE

D18-06 Modalités de fonctionnement de l'ALSH été 2018

Adopté à l'unanimité

D18-07 Reconduction du contrat Enfance Jeunesse avec la CAF

Adopté à l'unanimité

Arrivée de Christophe LOOTS à 18h50

ADMINISTRATION GENERALE

D18-08 Modification de la délibération D17-50- Acquisition des parcelles AO n°11,12 et 13

Adopté à l'unanimité

D18-09 Publicité des décisions du Maire

Le conseil municipal prend acte

L'ordre du jour étant épuisé,
La séance est levée à 18h55

Ludovic Loquet,

Maire d'Ardes